

appliqués dans leur intégralité, au delà de 90 pour cent des exportations canadiennes vers les États-Unis seront frappées de droits égaux ou inférieurs à 5 pour cent, tandis que près de 80 pour cent d'entre elles entreront en franchise. Par ailleurs, les accords intervenus sur les mesures non tarifaires, notamment en ce qui concerne les subventions, les droits compensateurs et les normes de produits, devraient renforcer la sécurité des débouchés entre le Canada et les États-Unis. Enfin, le renforcement du processus de règlement des différends dans le cadre du GATT devrait fournir aux deux gouvernements un moyen de résister aux pressions protectionnistes. Toutefois, la prolifération des lois américaines, fédérales et d'États sur les achats locaux ("Buy America") et les programmes de constitution des réserves des petites entreprises sont une source de préoccupation pour le Canada étant donné qu'elles restreignent de plus en plus notre accès au marché américain.

Aux termes du Pacte de l'automobile, signé en 1965, le Canada et les États-Unis bénéficient d'un accord sectoriel de libre échange. Toutefois, le Canada connaît actuellement des problèmes particuliers dans le secteur de l'automobile où le déficit de nos échanges avec les États-Unis s'est établi à plus de 3 milliards de dollars canadiens en 1979. Selon les données préliminaires pour 1980, ce déficit se serait résorbé de près d'un milliard de dollars. En même temps, la valeur globale de ces échanges a diminué de \$3,4 milliards, ce qui reflète la chute des ventes d'automobiles dans les deux pays. L'an dernier, le gouvernement a entamé des discussions à cet égard avec l'industrie privée ainsi que des consultations au niveau ministériel avec les États-Unis en vue de trouver des mesures propres à assurer la participation pleine et effective des fabricants canadiens à la production de la nouvelle génération d'automobiles. Le Président Reagan a confirmé, lors de sa visite à Ottawa, que son administration était disposée à poursuivre ces consultations.

Le Canada et les États-Unis sont, l'un pour l'autre, l'une des plus importantes sources de capitaux étrangers. Les États-Unis ont investi plus de 52 milliards de dollars canadiens en placements directs et de portefeuille au Canada, tandis que le Canada a des investissements semblables de l'ordre de 9 milliards de dollars canadiens aux États-Unis.